



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-064-2023-07

PUBLIÉ LE 27 JUILLET 2023

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience**

IDF-2023-07-24-00019 - ARRÊTÉ N° DOS 2023 / 2364 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BIOPATH UNILABS » sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220) (12 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-07-24-00019

ARRÊTÉ N° DOS 2023 / 2364 portant  
autorisation de fonctionnement du laboratoire  
de biologie médicale multi-sites « BIOPATH  
UNILABS » sis 3-5, rue du Port aux Lions à  
CHARENTON-LE-PONT (94220)

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DOS – 2023 / 2364

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites  
« BIOPATH UNILABS » sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220)**

#### LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifié portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** La loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ;
- VU** Le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** Le décret du 31 juillet 2021 nommant Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté n° DS 2023-015 du 24 juillet 2023 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS2022-2363 du 26 décembre 2022 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BIOPATH UNILABS », sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220) ;

**CONSIDÉRANT** Les demandes reçues les 25 juin 2022, 30 septembre 2022 et 1<sup>er</sup> février 2023 et 16 février et 31 mars 2023, complétées les 25 mai 2023, 12 juin 2023, 9 juillet 2023, et de manière définitive le 13 juillet 2023, déposée par le cabinet d'avocats SEGIF (Paris 17<sup>ème</sup>), mandaté par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « BIOPATH UNILABS », sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220), exploité par la SELAS « BIOPATH UNILABS », sise à la même adresse, en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La demande de fermeture du site sis 5 rue Edmond Nocard à SAINT-MAURICE (94410) et l'ouverture d'un site sis rue Belle Etoile à LONGPERRIER (77230) ;

- La demande de fermeture du site sis 19 rue Jean Jaurès à LA QUEUE-EN-BRIE (94510) et l'ouverture d'un site sis rue de Clichy – 18 rue Dora Maar à SAINT-OUEN (93400) ;
- La restitution de l'action prêtée par la société EYLAU UNILABS à Monsieur Didier MAIREY le 24 décembre 2022, poursuivant ses fonctions en qualité de biologiste salarié à temps partiel ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Stéphane CHINCHILLA au 26 décembre 2022 et la restitution de l'action prêtée à la société EYLAU UNILABS ;
- L'intégration de Monsieur Stéphan GALATI, médecin biologiste, et son agrément en qualité d'associé au 27 décembre 2022 au moyen du prêt de consommation d'une action de la société « EYLAU UNILABS » à son profit ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Bertrand GUILLARD au 31 décembre 2022 et la restitution de l'action prêtée à la société EYLAU UNILABS ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Ahmed EL FILALI au 31 décembre 2022 et la restitution de l'action prêtée à la société EYLAU UNILABS ;
- L'intégration de Monsieur Constant BOKOYA, pharmacien biologiste, et son agrément en qualité d'associé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 au moyen du prêt de consommation d'une action de la société « EYLAU UNILABS » à son profit ;
- L'intégration de Madame Ghalia SBAA, médecin biologiste, et son agrément en qualité d'associée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 au moyen du prêt de consommation d'une action de la société « EYLAU UNILABS » à son profit ;
- L'intégration de Monsieur Ronan LE LAGADEC, médecin biologiste, et son agrément en qualité d'associé au 9 janvier 2023 au moyen du prêt de consommation d'une action de la société « EYLAU UNILABS » à son profit ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical salarié de Madame Latifa NOUSSAIR au 12 janvier 2023 ;
- L'intégration de Monsieur Sadi KHALFH, médecin biologiste, en qualité d'associé au 13 mars 2023 au moyen du prêt de consommation d'une action de la société « EYLAU UNILABS » à son profit ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Amine KOTTI au 15 mars 2023 et la restitution de l'action prêtée à la société EYLAU UNILABS ;
- La demande d'ouverture d'un site analytique « Pasteur », sis 22 rue de la petite Saussaie 94400 VITRY-SUR-SEINE, dans le cadre du transfert de l'unité d'AMP de la clinique des Noriets de l'hôpital privé de Vitry-sur-Seine, localisée au 12 rue des Noriets 94400 Vitry-sur-Seine vers la Clinique Pasteur, localisée 22 rue de la petite Saussaie 94400 Vitry-sur-Seine ;

**CONSIDÉRANT** La copie du procès-verbal des décisions du Président de la SELAS « BIOPATH UNILABS » en date du 13 juin 2022 portant autorisation, sous conditions suspensives, de la fermeture du site sis 5 rue Edmond Nocard à SAINT-MAURICE (94410) et l'ouverture d'un site sis rue Belle Etoile à LONGPERRIER (77230) ;

- CONSIDERANT** Les plans des locaux du site sis rue Belle Etoile à LONGPERRIER (77230), la liste des superficies dont le bureau dédié à l'exercice polyvalent du biologiste responsable mesurant 9,5 m2 ainsi que les éléments relatifs à la signalétique de « laboratoire de biologie médicale » ;
- CONSIDERANT** La copie du projet de bail locatif conclu entre la SAS « LA BELLE ETOILE » (93350 LE BOURGET) et la SELAS « BIOPATH UNILABS » en date du 24 mai 2022 ;
- CONSIDERANT** La liste du matériel et des équipements du site de LONGPERRIER ;
- CONSIDERANT** La liste du personnel affecté au site de LONGPERRIER ;
- CONSIDÉRANT** La copie du procès-verbal des décisions du Président de la SELAS « BIOPATH UNILABS » en date du 3 octobre 2022 portant autorisation, sous conditions suspensives, de la fermeture du site sis 19 rue Jean Jaurès à LA QUEUE-EN-BRIE (94510) et l'ouverture d'un site sis rue de Clichy – 18 rue Dora Maar à SAINT-OUEN (93400) ;
- CONSIDERANT** Les plans des locaux du site sis rue de Clichy – 18 rue Dora Maar à SAINT-OUEN (93400), la liste des superficies dont le bureau dédié à l'exercice polyvalent du biologiste responsable mesurant 8 m2 ainsi que les éléments relatifs à la signalétique de « laboratoire de biologie médicale » ;
- CONSIDERANT** La copie du projet de bail locatif conclu entre la SCI « LIMESTONE » (14123 FLEURY-SUR-ORNE) et la SELAS « BIOPATH UNILABS » en date du 27 juillet 2022 ;
- CONSIDERANT** La liste du matériel et des équipements du site de SAINT-OUEN ;
- CONSIDERANT** La liste du personnel affecté au site de SAINT-OUEN ;
- CONSIDERANT** La copie du procès-verbal des décisions du Président de la SELAS « BIOPATH UNILABS » en date du 22 décembre 2022 prenant acte de :
- L'intégration de Monsieur Stéphane GALATI et son agrément en qualité de biologiste associé à compter du 27 décembre 2022, au moyen du prêt de consommation d'une action de la SELAS « EYLAU UNILABS » à son profit ;
  - La restitution de l'action prêtée par la société EYLAU UNILABS à Monsieur Didier MAIREY le 24 décembre 2022, poursuivant ses fonctions en qualité de biologiste salarié à temps partiel ;
- CONSIDERANT** La copie de la lettre de démission de Monsieur Stéphane CHINCHILLA en date du 26 juin 2022 ;
- CONSIDERANT** La copie de la convention d'exercice libéral conclue entre la SELAS « BIOPATH UNILABS » et Monsieur Stéphane GALATI en date du 27 décembre 2022 ;
- CONSIDERANT** La copie du diplôme de docteur en médecine et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Monsieur Stéphane GALATI, ainsi que son inscription au tableau de l'Ordre des médecins à jour ;
- CONSIDERANT** La copie de la lettre de démission de Monsieur Bertrand GUILLARD en date du 15 novembre 2022 et à effet au 16 décembre 2022 ;
- CONSIDERANT** La copie de la lettre de démission de Monsieur Ahmed EL FILALI en date du 15 octobre 2022 et à effet au 16 octobre 2022 ;
- CONSIDERANT** La copie de la convention d'exercice libéral conclue entre la SELAS « BIOPATH UNILABS » et Monsieur Constant BOKOYA en date du 15 décembre 2022 et à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

- CONSIDERANT** La copie du diplôme de docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Monsieur Constant BOKOYA, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie de la convention d'exercice libéral conclue entre la société « BIOPATH UNILABS » et Madame Ghalia SBAA en date du 16 novembre 2022 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie du diplôme de docteur en médecine et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale option biologie spécialisées accordés à Madame Ghalia SBAA ainsi que son inscription au tableau de l'ordre des médecins à jour ;
- CONSIDERANT** La copie de la convention d'exercice libéral conclue entre la société « BIOPATH UNILABS » et Monsieur Ronan LE LAGADEC le 23 décembre 2022 à effet au 9 janvier 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie du diplôme de docteur en médecine et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale option biologie spécialisées accordés à Monsieur Ronan LE LAGADEC ainsi que son inscription au tableau de l'ordre des médecins à jour ;
- CONSIDERANT** La copie de la lettre de démission de Madame Latifa NOUSSAIR en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022 ;
- CONSIDERANT** La copie du procès-verbal des décisions du Président de la SELAS « BIOPATH UNILABS » en date du 20 mars 2023 prenant acte de :
- L'intégration de Monsieur Sadi KHALFH au 13 mars 2023 et son agrément en qualité de biologiste associé au moyen du prêt de consommation d'une action de la SELAS « EYLAU UNILABS » à son profit ;
  - La cessation des fonctions de Monsieur Amine KOTTI à effet au 15 mars 2023 et la restitution de l'action prêtée à la SELAS EYLAU UNILABS ;
- CONSIDERANT** La copie de la convention d'exercice libéral conclue entre la SELAS « BIOPATH UNILABS » et Monsieur Sadi KHALFH en date du 24 février 2023 à effet au 13 mars 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie de l'autorisation d'exercer en France la profession de pharmacien dans la spécialité biologie médicale accordée à Monsieur Sadi KHALFH par arrêté ministériel du 22 août 2012, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens en date du 13 mars 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie de la lettre de démission de Monsieur Amine KOTTI en date du 28 février 2023, à effet au 15 mars 2023 ;
- CONSIDÉRANT** Les copies de l'ensemble des ordres de mouvements relatifs aux retours de prêts de consommation d'actions détenues par les biologistes démissionnaires au profit de la SELAS « EYLAU UNILABS » ;
- CONSIDÉRANT** Les copies de l'ensemble des conventions de prêts de consommation d'actions conclues respectivement entre la SELAS « EYLAU UNILABS » et les biologistes agréés en qualité de nouveaux associés ;
- CONSIDERANT** Les motifs de santé publique justifiant l'ouverture du site « Pasteur », sis 24 rue de la Petite Saussaie 94400 Vitry-sur-Seine, dans le cadre du transfert de l'unité d'AMP de la Clinique des Noriets vers la Clinique Pasteur, nécessitant ainsi d'assurer la continuité de l'offre de soins proposée aux patients de l'hôpital privé de Vitry-sur-Seine ;
- CONSIDERANT** La copie du procès-verbal des décisions du Président en date du 3 février 2023 actant l'autorisation, par la collectivité des associés, de la création d'un nouveau site localisé sur le site « Pasteur » destiné à accueillir les activités analytiques d'AMP actuellement pratiquées sur le site des Noriets, et transfert effectif de ces activités, et le maintien sur le site des Noriets des activités actuellement pratiquées ;

- CONSIDERANT** La confirmation des activités pratiquées respectivement sur le site des Noriets et sur le site « Pasteur » fermé au public ;
- CONSIDERANT** La liste du personnel du site « Pasteur », des équipements,
- CONSIDERANT** Les plans des locaux du site « Pasteur » et la liste des superficies des pièces dont le bureau dédié à l'exercice polyvalent du biologiste responsable mesurant 8,5 m<sup>2</sup> ;
- CONSIDERANT** L'attestation établie par Monsieur Jérôme MOTOL, Mesdames Charlène HERBEMONT et Adeline DE ROQUEMAUREL en date du 13 mars 2023 attestant sur l'honneur que :
- Aucun entretien clinico-biologique ne sera pratiqué sur le site Pasteur, sis 22 rue de la Petite Saussaie 94400 Vitry-sur-Seine,
  - L'activité de spermologie diagnostique sera maintenue sur le site des Noriets, sis 12 rue des Noriets 94400 Vitry-sur-Seine ;
- Egalement aucun recueil de sperme, aucune validation, ni interprétation ni communication de résultats aux prescripteurs et aux patients ne doit être réalisé sur le site Pasteur ;
- CONSIDERANT** Que l'ouverture d'un nouveau site « Pasteur », fermé au public, ne remet pas en cause le respect des dispositions prévues à l'article 7 III de l'Ordonnance n°2010-49 du 13 janvier 2010 ;
- CONSIDERANT** La copie des statuts de la SELAS « BIOPATH UNILABS » mis à jour en date du 20 mars 2023 ;
- CONSIDÉRANT** La nouvelle répartition du capital social et des droits de vote au sein de la SELAS « BIOPATH UNILABS » ;

## ARRETE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le laboratoire de biologie médicale « BIOPATH UNILABS » dont le siège social est situé au 3-5, rue du Port aux Lions, 94220 CHARENTON-LE-PONT, codirigé par Monsieur Jérôme MOTOL, Monsieur Ahmed Fawzi KHECHAI et **Monsieur Vincent NAPOLY**, exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIOPATH UNILABS », sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le numéro 94 002 595 0, est autorisé à fonctionner sur les **trente-cinq** sites listés ci-dessous :
1. Site de CHARENTON-LE-PONT, siège social et site principal  
3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220)  
Fermé au public,  
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie).  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 894 8
  2. Site de CHARENTON-LE-PONT 2  
139, rue de Paris à CHARENTON-LE-PONT (94220)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 247 8
  3. Site BRY-SUR-MARNE  
53, boulevard du Général Galliéni à BRY-SUR-MARNE (94360)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 255 1
  4. Site NOGENT-SUR-MARNE  
19-21, grande rue Charles de Gaulle à NOGENT-SUR-MARNE (94130)  
Ouvert au public,



- Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 145 4
5. Site CHARENTON-LE-PONT 3  
63, rue de Paris à CHARENTON-LE-PONT (94220)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 235 3
  6. Site de FONTENAY-SOUS-BOIS  
11, avenue du Val de Fontenay à FONTENAY- SOUS- BOIS (94120)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 902 9
  7. Site de PONTAULT-COMBAULT  
5, rue de l'Orme au Charron à PONTAULT-COMBAULT (77340)  
Ouvert au public,  
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (virologie).  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 897 6
  8. Site de ROISSY-EN-BRIE  
14, rue Antoine Lavoisier à ROISSY-EN-BRIE (77680)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 898 4
  9. Site d'AUBERVILLIERS  
20 bis, boulevard Anatole France à AUBERVILLIERS (93300)  
Ouvert au public,  
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie)  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 379 1
  10. Site d'AUBERVILLIERS 2  
168, rue Danielle Casanova à AUBERVILLIERS (93300)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 380 9
  11. Site d'AULNAY-SOUS-BOIS  
20, boulevard du Général Galliéni à AULNAY-SOUS- BOIS (93600)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 381 7
  12. Site LE BOURGET  
20-22, avenue Francis de Pressensé à LE BOURGET (93350)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 384 1
  13. Site de VILLEPINTE  
14, place de la Gare à VILLEPINTE (93420)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 387 4

14. Site de LA VARENNE SAINT-HILAIRE  
121, boulevard de Champigny à LA VARENNE SAINT- HILAIRE (94210)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 916 9
15. **Site de SAINT-MAURICE jusqu'au 27 août 2023**  
**5, rue Edmond Nocard à SAINT- MAURICE (94410)**  
**Ouvert au public,**  
**Site pré-post analytique.**  
**N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 236 1**
15. **Site LONGPERRIER à compter du 28 août 2023**  
**Rue Belle Etoile à LONGPERRIER (77230)**  
**Ouvert au public,**  
**Site pré-post analytique.**  
**N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 702 7**
16. Site de BRY-SUR-MARNE  
6, avenue des Frères Lumière à BRY- SUR- MARNE (94360)  
Fermé au public,  
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), immunologie (allergie, auto-immunité), microbiologie (sérologie infectieuse)  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 898 9
17. Site LE PLESSIS-TREVISE  
3-5, rue des Ambalais à LE PLESSIS- TREVISE (94420)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 907 8
18. Site de BOBIGNY  
25, boulevard Lénine à BOBIGNY (93000)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 382 5
19. Site de DRANCY  
Centre commercial Drancy Avenir – à 60 rue Saint Stenay à DRANCY (93700)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N°FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 383 3
20. Site de NOISY-LE-SEC  
92bis, rue Jean Jaurès à NOISY- LE- SEC (93130)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 385 8
21. Site de VALENTON  
21, rue du Colonel Fabien à VALENTON (94460)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 225 4
22. Site VITRY-SUR-SEINE  
Clinique des Noriets - 12, rue des Noriets à VITRY- SUR- SEINE (94400)  
Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique)  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 912 8

- 23. Site de LA QUEUE-EN-BRIE jusqu'au 27 août 2023**  
**19, rue Jean Jaurès à la QUEUE-EN-BRIE (94510)**  
**Ouvert au public,**  
**Site pré-post analytique.**  
**N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 206 4**
  
- 23. Site SAINT-OUEN à compter du 28 août 2023**  
**18 rue Dora Maar à SAINT-OUEN (93400)**  
**Ouvert au public,**  
**Site pré-post analytique.**  
**N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 003 391 5**
  
24. Site de SAINT-DENIS  
100-102, rue Gabriel Péri à SAINT-DENIS (93200)  
Ouvert au public,  
Pratiquant les activités de biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique).  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 386 6
  
25. Site de de MAISONS-ALFORT  
63, avenue du Général Leclerc à MAISONS-ALFORT (94700)  
Ouvert au public,  
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (parasitologie-mycologie).  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 244 5
  
26. Site de MAISONS-ALFORT 2  
82, avenue Gambetta à MAISONS-ALFORT (94700)  
Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 245 2
  
27. Site de MAISONS-ALFORT 3  
29, avenue de la République à MAISONS-ALFORT (94700)  
Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 246 0
  
28. Site de LA COURNEUVE  
72-76, rue de la Convention à LA COURNEUVE (93120)  
Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS en catégorie 611 : 93 002 431 0
  
29. Site du PRE-SAINT-GERVAIS  
9, avenue Faidherbe à LE PRE-ST-GERVAIS (93310)  
Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS en catégorie 611 : 93 002 432 8
  
30. Site de MEAUX 1  
Allée Jean-Louis Barrault à MEAUX (77100)  
Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 952 9
  
31. Site de MEAUX 2  
30, cours Raoul à MEAUX (77100)

Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 953 7

32. Site de MEAUX 3  
9, square Georges Brassens à MEAUX (77100)  
Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 954 5
33. Site de ROMAINVILLE  
236 Rue de Romainville à MONTREUIL (93100)  
Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 003 022 6
34. Site d'IVRY-SUR-SEINE  
ZAC du Plateau – 3 Place du Général de gaulle à IVRY-SUR-SEINE (94200)  
Ouvert au public  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 939 0
35. **Site PASTEUR**  
**Clinique Pasteur - 22 rue de la Petite Saussaie à VITRY-SUR-SEINE (94400)**  
**Fermé au public**  
**Pratiquant les activités biologiques d'assistance médicale à la procréation**  
**N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 003 069 5**

La liste des trente-huit biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire, dont trente-cinq associés, est la suivante :

1. Docteur Jérôme MOTOL, pharmacien, biologiste-coresponsable (Associé)  
Président
2. Docteur Ahmed-Fawzi KHECHAI, médecin, biologiste-coresponsable (Associé)
3. Docteur Vincent NAPOLY, pharmacien, biologiste-**coresponsable** (Associé)
4. Docteur Christel AINOUCZ, pharmacien, biologiste médical (Associé)
5. Docteur Abdellah AIT BACHIR, pharmacien, biologiste médical (Associé)
6. Docteur Michèle BERDAH, pharmacien, biologiste médical (Associé)
7. Docteur Isabelle BORREL, pharmacien, biologiste médical (Associé)
8. Docteur Farid BOUTOUCHENT, médecin, biologiste médical (Associé)
9. Docteur Brigitte COHEN, pharmacien, biologiste médical (Associé)
10. Docteur Guy DHELLO, pharmacien, biologiste médical (Associé)
11. Docteur Cyril FAUCHER, pharmacien, biologiste médical (Associé)
12. Docteur Barbara GONSSAUD, pharmacien, biologiste médical (Associé)
13. Docteur Sophie HASSAN-ABITBOL, pharmacien, biologiste médical (Associé)
14. Docteur Charlène HERBEMONT, pharmacien, biologiste médical (Associé), praticien qualifiée pour les activités biologiques d'AMP
15. Docteur Ange-Médard KISSILA, médecin, biologiste médical (Associé)
16. Docteur Hervé LECHAT, pharmacien, biologiste médical (Associé)
17. Docteur Anne LY-BEVOUT, pharmacien, biologiste médical (Associé)
18. Docteur Jérémie MARCIANO, médecin, biologiste médical (Associé)
19. Docteur Hatem OSMAN, pharmacien, biologiste médical (Associé)
20. Docteur Laurie POLESZCZUK, médecin, biologiste médical (Associé), à temps partiel à raison de 0,64 ETP

21. Docteur Gary TAIEB, médecin, biologiste médical (Associé)
22. Docteur Alexandre TANG, médecin, biologiste médical (Associé)
23. Docteur Bassim TOU, pharmacien, biologiste médical (Associé)
24. Docteur Aline WONG, médecin, biologiste médical (Associé)
25. Docteur Karama ROUIS, pharmacien, biologiste médical (Associé)
26. Docteur Stanislas ROUY, pharmacien, biologiste médical (Associé)
27. Docteur Badr Eddine EL YEBDRI, médecin, biologiste médical (Associé)
28. Docteur Elodie KERDELHUE, pharmacien, biologiste médical (Associée)
29. Docteur Adeline de ROQUEMAUREL, médecin, biologiste médical (Associée), praticien qualifiée pour les activités biologiques d'AMP
30. Docteur Noureddine AIT OUBELLI, médecin, biologiste médical (Associé)
31. **Docteur Constant BOKOYA, pharmacien, biologiste médical associé**
32. **Docteur Stéphane GALATI, médecin, biologiste médical associé, à temps partiel à raison de 4 jours par semaine**
33. **Docteur Ghalia SBAA, médecin, biologiste médical associée**
34. **Docteur Ronan LE LAGADEC, médecin, biologiste médical associé**
35. **Docteur Sadi KHALFH, pharmacien, biologiste médical associé**
36. Docteur Catherine JACQUIER, pharmacien, biologiste médical salariée
37. Docteur Didier MAIREY, pharmacien, biologiste médical salarié **à temps partiel à raison de 0,5 ETP**

La répartition du capital social de la SELAS « BIOPATH UNILABS » au 20 mars 2023 est la suivante :

| Associés               | Nombre d'actions | Capital social en % | Droits de vote | Droits de vote en % |
|------------------------|------------------|---------------------|----------------|---------------------|
| Christel AINOUZ        | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Abdellah AIT BACHIR    | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Noureddine AIT OUBELLI | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Michèle BERDAH         | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| <b>Constant BOKOYA</b> | <b>1</b>         | <b>0,00002825%</b>  | <b>88 501</b>  | <b>1,25000194%</b>  |
| Isabelle BORREL        | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Farid BOUTOUCHENT      | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Brigitte COHEN         | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Guy DHELLO             | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Badr Eddine EL YEBDRI  | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Cyril FAUCHER          | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| <b>Stéphane GALATI</b> | <b>1</b>         | <b>0,00002825%</b>  | <b>88 501</b>  | <b>1,25000194%</b>  |
| Barbara GONSSAUD       | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Sophie HASSAN-ABITBOL  | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Charlène HERBEMONT     | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |
| Elodie KERDELHUE       | 1                | 0,00002825%         | 88 501         | 1,25000194%         |

|  |                  |                     |                  |                     |
|--|------------------|---------------------|------------------|---------------------|
| <b>Sadi KHALFH</b>                                 | <b>1</b>         | <b>0,00002825%</b>  | <b>88 501</b>    | <b>1,25000194%</b>  |
| Ahmed Fawzi KHECHAI                                | 2                | 0,00005650%         | 177 002          | 2,50000388%         |
| Ange-Médard KISSILA                                | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Hervé LECHAT                                       | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| <b>Ronan LE LAGADEC</b>                            | <b>1</b>         | <b>0,00002825%</b>  | <b>88 501</b>    | <b>1,25000194%</b>  |
| Anne LY-BEVOUT                                     | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Jérémie MARCIANO                                   | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Jérôme MOTOL                                       | 5                | 0,00014124%         | 442 504          | 6,24999559%         |
| Vincent NAPOLY                                     | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Hatem OSMAN  | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Laurie POLESZCZUK                                  | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Adeline de ROQUEMAUREL                             | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Karama ROUIS                                       | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Stanislas ROUY                                     | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| <b>Ghalia SBAA</b>                                 | <b>1</b>         | <b>0,00002825%</b>  | <b>88 501</b>    | <b>1,25000194%</b>  |
| Gary TAIEB   | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Alexandre TANG                                     | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Bassim TOU   | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| Aline WONG   | 1                | 0,00002825%         | 88 501           | 1,25000194%         |
| <b>Sous-total Associés Professionnels Internes</b> | <b>40</b>        | <b>0,001129921%</b> | <b>3 540 039</b> | <b>50,00006356%</b> |
| SELAS BIOLAB UNILABS                               | 333 500          | 9,42071767%         | 333 500          | 4,71040607%         |
| SELAS EYLAU UNILABS                                | 3 206 528        | 90,57809591%        | 3 206 528        | 45,28950212%        |
| <b>Sous-total Associés Professionnels Externes</b> | <b>3 540 028</b> | <b>99,99881358%</b> | <b>3 540 028</b> | <b>49,99990819%</b> |
| SAS MBJCA  | 2                | 0,00005650%         | 2                | 0,00002825%         |
| <b>Sous-total tiers porteurs</b>                   | <b>2</b>         | <b>0,00005650%</b>  | <b>2</b>         | <b>0,00002825%</b>  |
| <b>Total</b>                                       | <b>3 540 070</b> | <b>100%</b>         | <b>7 080 069</b> | <b>100%</b>         |

**ARTICLE 2°:**

L'arrêté n° DOS2022-2363 du 26 décembre 2022 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites BIOPATH UNILABS, sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220) est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations précitées.

**ARTICLE 3<sup>e</sup>:** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4<sup>e</sup>:** Le Directeur du Pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 24 juillet 2023

La Directrice générale  
de l'Agence Régionale de Santé  
d'Île-de-France

Par délégation  
Le directeur du Pôle Efficience

**Signé**

Fabien PÉRUS